

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre

Vendredi 5 décembre 2014 – 18h30

Mairie du 9^e

Compte-rendu de la réunion

Personnes présentes : Marie-Pascale Cocagne, Guillaume Turpin, Louis Blazy, Elisabeth Chaperon, Michel Dietrich, Sarah Tsouri, Daniel Isidor, Bruno Bernard, Sarah Derman, Christelle Khalifa-Delclos, Pierre-Louis Pernet, Isabelle Vught, Sylvie Leydet, Mariella Eripret.

Personnes excusées : André Cattan, Cyril Chassaing, Thierry Durand, Jacqueline Lelièvre.

Personnes absentes : Hassina Bekkis

Le **mot de bienvenue** est adressé par Sylvie Leydet, élue référente et Présidente du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre.

1) Tour de présentation

Un tour de table est réalisé pour que chacun puisse se présenter en quelques mots :

Marie-Pascale Cocagne (collège des Personnalités Qualifiées) : 4 enfants. Vit dans le quartier depuis 20 ans, rue du Chateaudun. Travaille à Montrouge dans un journal pour enfants. Est également membre du conseil pastoral de Notre-Dame de Lorette. Membre de l'association 9^e Nature.

Guillaume Turpin (membre suppléant): vit dans le 9^{ème} depuis 17 ans. Voisin de Marie-Pascale Cocagne.

Louis Blazy (membre titulaire) : vit dans le quartier depuis 1975, rue Saulnier, voisin des Folies Bergère. 3 enfants, 5 petits-enfants.

Elisabeth Chaperon (membre titulaire) : vit rue Bergère depuis 1981. Travaille dans le 5^e et le 13^e, en tant que juriste. A déjà fait partie d'un conseil de quartier, au moment de leur mise en place.

Michel Dietrich (représente Martine Masson-Chrétien – collège des Personnalités Qualifiées) : association Parler à d'Autres, accueil parents-enfants, depuis 2004.

Sarah Tsouri (membre suppléant): 25 ans, habite rue du Faubourg Poissonnière depuis 10 ans. Sa mère, Samira Tsouri a fait partie du conseil de quartier (CQ).

Daniel Isidor (collège des Personnalités Qualifiées) : retraité, membre de l'association AGIR

Bruno Bernard (membre titulaire) : habite dans le quartier depuis un an et demi, rue Richer. Travaille à la mairie en tant que directeur adjoint du cabinet.

Isabelle Vught (membre de droit des conseils de quartier du 9^e) : conseillère d'arrondissement déléguée à l'animation locale, aux relations avec les associations et les institutions de la métropole du Grand Paris.

Mariella Eripret : coordinatrice des conseils de quartier du 9^e depuis octobre 2014, ancienne membre d'un conseil de quartier dans le 20^e.

Sylvie Leydet (élue référente et présidente du CQ) : conseillère d'arrondissement déléguée à l'habitat et à l'accession à la propriété. Etais membre du CQ.

Sarah Derman (collège des Personnalités Qualifiées) : comptable.

Christelle Khalifa-Delclos (membre suppléant): habite rue de la Victoire

Pierre-Louis Pernet : habite depuis deux ans dans le quartier.

⇒ Il est proposé aux membres d'envoyer une photo avec une courte description (nom, prénom, nombre d'années vécues dans le quartier, engagement associatif, etc.) de façon à réaliser un **trombinoscope** qui permettra aux membres de se connaître plus rapidement. Ce document restera interne au bureau du CQ.

2) Reliquats budgétaires

Le budget réservé aux conseils de quartier en 2014 et les reliquats de 2013 n'ont pas été dépensés dans leur totalité. Il reste donc **1 444,81 € en dotation de fonctionnement** et **11 310,18 € en dotation d'investissement** pour le CQ Faubourg Montmartre.

NB : La **dotation de fonctionnement** pour chaque conseil de quartier s'élevait en 2014 à 3306 euros. Le montant est le même pour 2015. Elle peut être utilisée pour l'envoi de courrier, les photocopies, l'achat de fournitures de bureau, les frais d'impression des affiches, de tracts voire de journaux de conseils de quartier, la location (chaises, tables, sonorisation...), l'alimentation et les boissons pour un repas de quartier, etc.

La **dotation d'investissement** s'élevait en 2014 à 8264 euros. Le montant est le même pour 2015. Elle peut servir à financer des projets locaux discutés en CQ. Ex : financement de travaux de voirie (mobilier urbain, traçage au sol ...), d'espaces verts non gérés par le conseil d'arrondissement...

Il est proposé aux membres du CQ d'utiliser les reliquats 2014 d'investissement pour :

1. Faire l'acquisition commune avec les quatre autres CQ d'un **radar pédagogique**.

Un radar pédagogique est un indicateur de vitesse disposé sur le bord d'une rue pour que les automobilistes prennent conscience de leur vitesse et soient incités à ralentir si celle-ci est excessive. Le radar sera déplacé régulièrement dans chacun des quartiers. Les membres des bureaux des CQ pourront proposer des emplacements, qui seront communiqués aux services techniques.

⇒ **Les membres approuvent cette proposition.** Ils préconisent d'en acquérir plusieurs puisque les reliquats sont suffisants, un radar coûtant environ 1700 euros.

2. **Remplacer les bacs à végétaux de la rue Cadet**, en mutualisant les budgets des CQ Fbg Montmartre et Anvers-Montholon.

⇒ Les membres pensent qu'il n'est pas nécessaire de remplacer les bacs puisque ceux existants sont en bon état. Il suffit de **racheter des plantes pour garnir ces bacs.**

Note post-réunion : ces bacs ont en fait été achetés par l'Association des Commerçants de la rue Cadet et non par le conseil de quartier. Ils sont en bois et la terre étant directement en contact avec le bois sans toile de protection, les bacs sont dégradés à l'intérieur et ne peuvent être déplacés sous peine de se décomposer. C'est la raison pour laquelle il a été proposé au Conseil de Quartier de remplacer ces bacs. Un accord sera proposé aux commerçants pour qu'ils financent l'entretien des bacs qui seront fleuris deux fois par an.

D'autres propositions ont été faites mais n'ont pas été actées :

- Mettre en place un **marché hebdomadaire** : certains membres pensent que c'est superflu, qu'il y a déjà beaucoup de commerces alimentaires dans le quartier. D'autres membres rétorquent qu'il n'y a aucun marché découvert et qu'il pourrait avoir un thème particulier ou regrouper des commerçants de produits peu disponibles dans le quartier (ex : poissonnier, produits biologiques, etc.)
- **Végétalisation de murs** : l'inconvénient est que cela prend beaucoup de temps à mettre en place, est très coûteux et nécessite beaucoup d'entretien. Un membre avance l'idée de faire pousser des plantes le long de câbles disposés devant une façade, ce qui est beaucoup moins compliqué à mettre en place.
- Installation d'un **terrain de pétanque**
- Installer du **mobilier pérenne** : des jeux pour enfants, des bancs, etc.

Un extrait de catalogue de mobilier urbain va être envoyé aux membres pour qu'ils aient une idée des montants.

Note post-réunion : d'autres propositions ont été faites par courriel :

- offrir un cadeau pédagogique (par exemple un livre) à l'ensemble des élèves des écoles du quartier
- acheter du matériel d'éducation physique et sportive pour les écoles

Autres points abordés :

Le problème des **terrasses de café** qui ne laissent plus de place aux piétons pour passer sur le trottoir. La loi les oblige pourtant à laisser un espace suffisamment grand.

Sans Domicile Fixe : un membre se pose la question des services mis en place par la Ville pour les aider.

Réponse : De nombreuses associations organisent des maraudes. La mairie du 9^e accueillera des SDF dans ses locaux dans le cadre du plan grand froid.

Note post-réunion : la Direction de la Prévention et de la Protection met en place des actions à destination de ce public. La problématique peut faire l'objet d'actions spécifiques dans le cadre du contrat local de sécurité signé entre la mairie d'arrondissement, la préfecture et le parquet.

3) Organisation d'un vin chaud avec les commerçants de la rue Cadet

Note post-réunion : Les membres du CQ étaient favorables à l'organisation de cet événement, mais la date retenue (samedi 13 décembre) ne permettait pas d'obtenir les autorisations de la préfecture dans les délais. Il faut adresser ce type de demande au moins 2 mois à l'avance.

Un membre souligne l'importance de la **communication** pour informer de l'existence de tels événements. Des panneaux sont dédiés à l'affichage d'information des CQ. Il y en a un notamment rue Cadet.

Sont également organisés par le CQ une fête de quartier annuelle rue Sainte-Cécile, un vide-grenier rue Cadet, des « parcours découverte des curiosités du quartier ».

4) Organisation de la première réunion publique

Les membres conviennent de la date du **mercredi 28 janvier à 19h** pour la première réunion publique. Elle aura pour objet de présenter le **budget participatif** et de préparer l'organisation d'une **marche exploratoire**.

NB : Une **marche exploratoire** est une visite de certains endroits du quartier avec des usagers (habitants, commerçants, etc.), des techniciens de la Ville et des élus, en vue d'identifier des améliorations à apporter.

Note post-réunion : Lors de la réunion du bureau du CQ Anvers-Montholon, il a été décidé de regrouper les deux CQ pour cette réunion publique. Elle se tiendra dans une école.

5) Liste des associations du quartier

Une liste des associations du quartier avec lesquelles le CQ pourrait éventuellement collaborer, a été dressée et sera envoyée aux membres du bureau pour qu'ils l'amendent.

La réunion s'est terminée à 20h15.